

L'INFORMATION-DOCUMENTATION DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DU LYCEE PROFESSIONNEL

Contribution de l'A.P.D.E.N. à la consultation sur l'élaboration des nouveaux programmes d'enseignement en lycée professionnel, à l'invitation du Conseil supérieur des programmes. Etape 1 : analyse des programmes existants. Décembre 2018

Le professeur documentaliste doit assurer, dans le cadre des nouveaux programmes d'enseignement général du lycée professionnel, son rôle « *d'enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias* »¹, dont la construction se fonde sur les objectifs :

- d'intégrer à la citoyenneté numérique et à la compréhension du monde informationnel et médiatique ;
- de développer l'autonomie et l'esprit critique de l'élève dans ses usages informationnels, médiatiques et numériques ;
- d'acquérir des connaissances spécifiques aux domaines info-documentaire et médiatique au sein de parcours de formation dédiés.

Les principes retenus pour la conception des programmes n'envisageant pas la mise en place d'un programme curriculaire en information-documentation, les objectifs précités ne pourront, selon nous, être atteints qu'à la condition que la mission d'enseignement du professeur documentaliste soit explicitement inscrite dans un programme dédié aux contenus info-documentaires pris en charge par le professeur documentaliste, seul ou dans une logique interdisciplinaire et de co-enseignement.

La mission dévolue au professeur documentaliste de « *[former] tous les élèves à l'information documentation et [de contribuer] à leur formation en matière d'éducation aux médias et à l'information [...] dans une progression des apprentissages de la classe de sixième à la classe de terminale, dans la voie générale, technologique et professionnelle* »² appelle en effet, en premier lieu, à en garantir les conditions de mise en œuvre effective. Celle-ci ne peut se réaliser que par **l'inscription explicite, dans les programmes disciplinaires, de la nécessité de travailler, en co-enseignement avec le professeur documentaliste, les notions info-documentaires étant elles-mêmes consignées dans un programme spécifique.**

En matière de contenus de formation, dans la continuité du collège qui, à défaut de l'instauration d'un enseignement de l'information-documentation, a connu la mise en place d'un référentiel en Éducation aux médias et à l'information en 2015, et dans l'objectif de développer et d'approfondir les apprentissages info-documentaires ainsi engagés, les programmes du lycée professionnel devraient en toute cohérence viser à l'élaboration d'une culture de l'information et des médias pour l'ensemble des élèves. Cet objectif appelle un enseignement des contenus de l'information-documentation, dispensé par le professeur documentaliste, seul et/ou en collaboration, selon une progression de la seconde à la terminale. Le référentiel de l'Éducation aux médias et à l'information en vigueur au collège structure ses contenus en quatre domaines : « Utiliser les médias et les informations de manière autonome », « Exploiter l'information de manière raisonnée », « Utiliser les médias de manière responsable » et « Produire, communiquer, partager des informations ». Nous proposons, pour les programmes du lycée professionnel, en appui sur les travaux didactiques complémentaires de l'A.P.D.E.N. et du GRCDI³, de présenter les notions et compétences info-documentaires concernées selon les quatre domaines suivants :

- Environnements informationnels et numériques
- Processus d'information et de documentation
- Recul critique sur les médias, les TIC et l'information
- Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Afin de préciser les leviers envisageables, nous relevons ici, pour chacun de ces domaines, les notions info-documentaires travaillées, leurs occurrences dans les programmes en vigueur qu'il nous semble pertinent et nécessaire de conserver ainsi que des propositions complémentaires pour les programmes en cours d'élaboration.

1. Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 définissant les missions des professeurs documentalistes, disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

2. Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 définissant les missions des professeurs documentalistes, disponible sur http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

3. Groupe de Recherche sur les Cultures et la Didactique de l'Information : <https://grcdi.hypotheses.org>

Domaine 1. Environnements informationnels et numériques

Préambule – Proposition de l’A.P.D.E.N.

Les élèves, qui sont amenés à fréquenter dans leur nouvel établissement scolaire un nouveau CDI (Centre de Documentation et d'Information) et à se familiariser avec de nouvelles ressources et outils de référence, imprimés et numériques, construisent les notions de système d'information et de catalogue. Ils approfondissent également les notions de base de données et d'architecture de l'information. L'enseignement de l'information-documentation dans le domaine de la connaissance des environnements informationnels et numériques aura ainsi pour objectif d'amener les élèves à :

- organiser un environnement informationnel personnel
- comprendre le fonctionnement des bases de données en ligne
- identifier les références d'un document

Lecture des programmes

Disciplines	Contenus info-documentaires inscrits dans le programme	Apports des professeurs documentalistes : connaissances et compétences en information-documentation et culture médiatique
Arts appliqués et culture artistique	<p>Bac professionnel</p> <p>Le programme d'arts appliqués demande à l'élève, d'une part de collecter des ressources documentaires et de s'appropriier des références et, d'autre part, de renforcer sa maîtrise des ressources offertes par les outils numériques et les outils traditionnels de communication, d'expression ou de représentation. Il s'agit ici de conforter les acquis du B2i concernant la culture informatique en exigeant de l'élève une attitude rigoureuse de sélection des sources.</p> <p><u>Attendus</u></p> <p>« En fin de seconde professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les ressources documentaires, les sélectionner. <p>En fin de première professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ collecter une documentation, justifier sa sélection. <p>En fin de terminale professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploiter des références à des fins créatives ou documentaires. » 	<p>Cette partie du programme d'arts appliqués fait appel à des compétences de base de la maîtrise de l'information, liée à la recherche documentaire, compétences que le professeur documentaliste doit prendre en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ identifier et collecter des ressources documentaires ; ▪ évaluer et sélectionner l'information ; ▪ utiliser des outils de recherche. <p>Le travail sur ces compétences participe au développement de l'environnement informationnel de l'élève.</p>
EMC (EMI)	<p>Bac professionnel, classe de première</p> <p>« Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information »</p> <p>Spécificité et rôle des différents médias.</p>	<p>Définir la « société de l'information » est un préalable indispensable au questionnement sur les enjeux qui traversent cette société. Les notions convoquées sont nombreuses et complexes et demandent un apprentissage spiralaire : information, désinformation, médias, économie de l'information, droit de l'information, usage de l'information.</p>

Français	CAP Le travail sur une variété de documents et de supports.	<p>Le programme actuel de CAP exige, de la part des élèves, la constitution d'une documentation, sa synthèse et son classement, s'appuyant sur la recherche et la consultation de documents variés.</p> <p>Les compétences à développer exigent la connaissance des règles de base d'une documentation ainsi que celles de l'indexation, s'agissant de l'utilisation des systèmes d'information automatisés.</p> <p>Ce travail devrait se faire avec le professeur documentaliste dans un lieu de ressources tel que le CDI.</p> <p>En outre, l'utilisation de ressources papier et numériques est l'occasion d'étudier l'histoire des supports de l'écrit et des modalités de production et de réception des textes ainsi que la typologie des différents documents étudiés et produits.</p>
Histoire-géographie	CAP Les élèves utilisent des usuels : atlas, manuels scolaires, dictionnaires.	Le professeur documentaliste travaille avec les élèves la notion de document et sa typologie.
Langues vivantes étrangères	Bac professionnel Les élèves doivent avoir accès aux médias étrangers disponibles sur Internet.	Une opportunité, pour le professeur documentaliste, de travailler avec les élèves sur ces ressources en ligne, en abordant les notions de média, de ligne éditoriale, d'information journalistique et de leur enseigner comment construire une veille informationnelle.

Prolongement - Proposition de l'A.P.D.E.N.

Outre ces notions info-documentaires travaillées dans les programmes précités, actuellement en vigueur, il convient d'approfondir ces apprentissages en 2^e année de CAP et classes de première et terminale de bac professionnel. En effet, les élèves devront, d'une part, être capables d'organiser un environnement informationnel personnel et professionnel, notamment en apprenant à construire et mener une veille informationnelle, et d'autre part, de maîtriser l'écriture des références qui permettent d'identifier un document. La notion de document technique, en lien avec le domaine professionnel choisi par l'élève, sera également à construire et exploiter.

Un travail sur l'identification et l'évaluation des sources devrait parallèlement être mené dans l'ensemble des disciplines, en co-enseignement avec le professeur documentaliste. Les élèves y seraient amenés à définir clairement les notions de source et de document, dans leur complexité, à partir de leurs corollaires, comme l'autorité, la pertinence, la crédibilité et la qualité de l'information. Dans les environnements informationnel, médiatique et numérique, il s'agit de maîtriser ces notions afin de mieux comprendre l'origine de l'information et le crédit que l'on peut lui accorder.

Préambule – Proposition de l'A.P.D.E.N.

Le travail en interdisciplinarité est utile pour consolider les apprentissages info-documentaires du collège. Sur des temps concertés, le professeur documentaliste devrait amener les élèves à poursuivre le développement de leurs compétences en termes de recherche d'information et de production documentaire, afin d'assurer, par ses apports théoriques spécifiques, le réinvestissement de ces acquisitions dans les différents champs disciplinaires.

Les connaissances et compétences relatives aux processus d'information et de documentation ont pour objectif, à ce niveau :

- de consolider les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ;
- de maîtriser l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités informationnelles, scolaires et extra-scolaires.

La recherche d'information et son exploitation vers une production de l'élève devraient relever, autant que possible, de projets de recherche co-construits avec une ou plusieurs autres disciplines.

Lecture des programmes

Disciplines	Contenus info-documentaires inscrits dans le programme	Apports des professeurs documentalistes : connaissances et compétences en information-documentation et culture médiatique
Arts appliqués et culture artistique	<p>CAP Les TIC sont sollicitées, comme dans les autres disciplines : pour rechercher, collecter, classer et exploiter l'information ; pour la communiquer, la visualiser et la mettre en page, soit en associant le textuel et le visuel sur des supports traditionnels (le papier), soit en associant le textuel avec la parole, le son et l'image fixe ou animée sur des supports multimédias comme le cédérom ou le DVD.</p> <p>En bac professionnel Le programme d'arts appliqués prévoit un travail basé sur « des dossiers thématiques, constitués de la collecte sélective de documents et de relevés graphiques ou photographiques » ; le travail sous forme d'exposé est encouragé.</p>	<p>Le professeur documentaliste a un rôle à jouer aussi bien dans le domaine de la recherche d'information que dans celui de la communication et la production d'objets documentaires, point du programme qui devrait se développer, notamment avec la généralisation des outils numériques.</p> <p>Le professeur documentaliste travaille de nombreuses notions info-documentaires essentielles au développement des compétences convoquées par ces programmes : production documentaire, documentation, recherche d'information, organisation de l'information, situation de communication.</p>
EMC (EMI)	<p>CAP et Bac professionnel</p> <p>La préparation des débats argumentés « demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI ». En outre, « l'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. ». Trois démarches sont privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement : le débat argumenté, le dossier documentaire et le partenariat.</p>	<p>La préparation des débats est l'occasion pour le professeur documentaliste de développer, auprès des élèves, de nombreuses compétences et notions info-documentaires, tel qu'explicité dans le texte des programmes. On citera, entre autres, la société de l'information, la recherche d'information, la documentation, la typologie de l'information, la source de l'information, l'évaluation de l'information ou encore la production documentaire.</p>

<p>Français</p>	<p>CAP</p> <p>Le travail sur une variété de documents (lectures analytiques) : texte littéraire, article de presse, image publicitaire, séquence d'un film, tableau, dessin de presse, illustration documentaire.</p> <p>Dans les activités d'expression écrite, rédaction d'un texte fonctionnel : notice d'information, CV, résumé, compte rendu d'une tâche effectuée en entreprise, journal de bord, rédaction d'une note en communication différée, demande de renseignements, transposition d'un schéma explicatif en texte explicatif, etc.</p> <p>Approche de la notion de support.</p> <p>Travail sur l'écriture journalistique.</p> <p>Recherches documentaires à partir de mots-clés et productions documentaires.</p>	<p>Le programme de français questionne la typologie du document et de l'information sur des activités d'analyse et de production documentaire.</p> <p>Le document est à l'origine de toute activité documentaire et se décline en différentes notions déjà abordées en collège et qu'il est nécessaire de consolider : typologie, support, forme, structure du document, architecture de l'information, auteur, source.</p> <p>Les élèves doivent être en capacité d'analyser tout type de document mais également de produire un document lors d'activités d'expression écrite ou orale.</p> <p>L'écriture journalistique est une forme particulière d'organisation et de traitement de l'information sur laquelle le professeur documentaliste est en mesure d'intervenir.</p>
<p>Histoire-géographie</p>	<p>CAP</p> <p>Maîtriser les outils de recherche tels que l'utilisation des usuels - atlas, manuels scolaires et dictionnaires.</p> <p>CAP et Bac professionnel</p> <p>« Le programme d'histoire-géographie permet aux élèves de travailler la capacité d'exploiter des documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans le document selon des critères donnés ▪ Identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document ▪ Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances ▪ Dégager l'intérêt et les limites du document ▪ Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire ▪ Résumer à l'écrit, à l'oral l'idée essentielle d'un document ou lui donner un titre. » 	<p>Il est demandé, comme dans les autres matières d'enseignement général, de maîtriser les outils et méthodes de la recherche documentaire.</p> <p>La notion de document devrait être associée à celle de support, notamment avec le développement des publications numériques.</p> <p>Le professeur documentaliste travaille les contenus déclaratifs en information-documentation suivants : sélection, organisation et hiérarchisation de l'information, typologie de l'information, document, source de l'information, auteur, médiation documentaire, évaluation de l'information, production documentaire, condensation de l'information, situation de communication.</p>
<p>Langues vivantes étrangères</p>	<p>CAP</p> <p>En compréhension de l'oral, l'élève doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « sélectionner et associer les informations importantes » d'un document ; ▪ « rendre compte d'un travail en groupe, d'un travail de recherche, d'un stage, etc. » en expression orale en continu ; 	<p>Les contenus déclaratifs en information-documentation suivants sont sous-jacents dans le programme de langues vivantes étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sélection et organisation de l'information ▪ document (typologie et structure) et analyse documentaire ▪ recherche d'information, notamment en ligne

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « utiliser les indices formels pour identifier la nature du document écrit (source, mise en page, présence ou absence d'illustrations, nature de ces illustrations) » en compréhension de l'écrit. <p>La notion de recherche de l'information sur différents supports est déclinée dans la sous-partie <i>Écrits factuels à dominante informative</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « trouver sur internet l'information recherchée, dans un menu, une page d'accueil, etc. », ▪ « trouver les informations pertinentes dans un document (dépliant, site internet, etc.) », ▪ « trouver l'information recherchée dans une notice de dictionnaire ou un article d'encyclopédie, un catalogue, une liste, etc. ▪ « lire et suivre une notice ou un manuel d'utilisation ». 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ pertinence de l'information ▪ production documentaire ▪ architecture d'un site web ▪ éditorialisation ▪ contexte d'énonciation ▪ formes de l'information <p>Le professeur documentaliste a vocation à intervenir dans la sous-partie « Écrits à dominante journalistique », dans toutes les langues, sur les entrées « S'informer et comprendre » et « Médias ».</p>
<p>Mathématiques, sciences physiques et chimiques</p>	<p>Bac professionnel</p> <p>Dans les objectifs généraux, il est précisé que la formation a notamment pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « d'entraîner à la lecture de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique ; ▪ de développer les capacités de communication écrite et orale. » <p>Les moyens donnés pour atteindre ces objectifs se situent notamment dans les modules de recherche documentaire proposés en sciences physiques, dans les trois niveaux d'enseignement.</p> <p>« L'enseignement des mathématiques et des sciences physiques et chimiques doit contribuer à développer chez l'élève des attitudes transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le sens de l'observation ; ▪ la curiosité, l'imagination raisonnée, la créativité, l'ouverture d'esprit ; ▪ l'ouverture à la communication, au dialogue et au débat argumenté ; ▪ le goût de chercher et de raisonner ; ▪ la rigueur et la précision ; ▪ l'esprit critique vis-à-vis de l'information disponible [...] » 	<p>Les modules de recherche documentaire en sciences sont particulièrement propices à un travail collaboratif pour aborder la recherche d'information et pour développer les compétences communicationnelles.</p> <p>Le professeur documentaliste peut également intervenir sur des thématiques scientifiques actuelles : les pseudo-sciences, la vulgarisation scientifique, l'esprit critique, la validation des sources.</p>

<p>Prévention, santé, environnement</p>	<p>CAP</p> <p>Dans le programme de CAP, nous retenons :</p> <p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ s’informer, se documenter : rechercher l’information, décoder l’information, traiter l’information ▪ communiquer : utiliser un langage adapté, utiliser un moyen de communication <p><u>Attitudes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Attitude critique vis-à-vis de l’information, objectivité <p>Les élèves doivent aussi bien effectuer une recherche d’information sur des thématiques de santé, que dans le cadre de la réglementation du milieu professionnel ou pour une recherche d’emploi, de stage, de formation.</p> <p>Bac professionnel</p> <p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S’informer, se documenter : <ul style="list-style-type: none"> → Rechercher l’information → Décoder l’information → Traiter l’information → Analyser 	<p>Le programme de Prévention, santé, environnement fait largement appel à des compétences et connaissances info-documentaires, en ce qu’il amène l’élève à adopter une démarche d’information autonome et responsable dans les larges domaines qu’il recouvre. Les compétences « s’informer, se documenter : rechercher l’information, décoder l’information, traiter l’information » sont ainsi développées « à partir de situations concrètes de la vie sociale ou professionnelle [...] en utilisant notamment les Technologies d’Information et de Communication. »</p> <p>En bac professionnel, le professeur documentaliste est amené, une fois de plus, à faire travailler des compétences de maîtrise de l’information. Une attitude critique vis-à-vis de l’information, une objectivité et un esprit critique sont attendus des élèves. Ces derniers ne pourront les acquérir que par un enseignement, dont le professeur documentaliste est spécialiste, de l’évaluation de l’information.</p>
--	---	--

Prolongement – Proposition de l’A.P.D.E.N.

On peut souligner ici la nécessité de dispositifs tels que l’Accompagnement Personnalisé et les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel, des dispositifs favorisant un travail en autonomie guidée de l’élève, précieux pour consolider les compétences et la maîtrise des notions relatives à la recherche et à la production documentaires, sur des bases cohérentes, en interdisciplinarité ou pluridisciplinarité. Il conviendrait donc, dans le cadre de tels dispositifs maintenus ou partageant le même principe dans les grilles du nouveau lycée professionnel, de donner l’opportunité au professeur documentaliste, en tant qu’enseignant de l’information-documentation, d’assurer le suivi pédagogique des élèves dans la consolidation des capacités suivantes : l’identification du besoin d’information, l’exploitation complémentaire des ressources, l’examen de la pertinence de ces ressources, l’appropriation des informations, la structuration d’une production documentaire, la mention des références bibliographiques.

Domaine 3 : Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Préambule – Propositions de l'A.P.D.E.N.

L'enseignement info-documentaire visant à favoriser un recul critique sur les médias, les TIC et l'information a pour objectif, à ce niveau :

- de poursuivre le développement de la culture de l'information des élèves (notions convoquées : médias, médias d'actualité, accès à l'information), sur la base d'une diversification des ressources et des approches ;
- de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information, de la construction de la présence numérique de chaque individu et de ses conséquences, dans une approche équilibrée (risques / bénéfiques).

Lecture des programmes

Disciplines	Contenus info-documentaires inscrits dans le programme	Apports des professeurs documentalistes : connaissances et compétences en information-documentation et culture médiatique
Arts appliqués et culture artistique	<p>CAP</p> <p>L'un des objets d'étude du programme d'arts appliqués traite du « design de communication » qui aborde « la relation entre l'homme et le message et [...] l'information dans les secteurs visuel et audiovisuel : graphisme, édition, publicité, images, multimédia ». Il est précisé que « l'étude d'une campagne publicitaire ou d'un mode d'emploi pourra servir d'appui aux activités suivantes : [...] le dépouillement des magazines ; l'identification des différents médias ; le recensement des différents moyens iconiques. »</p>	<p>L'expertise du professeur documentaliste en matière de culture médiatique révèle à nouveau ici tout son intérêt : elle concerne en particulier les notions de situation de communication (contextes d'énonciation, de transmission et réception, discours et effets, canal, code, message, usages), le discours publicitaire, l'illustration, le document iconographique et ses codes, les typologies de l'information ou encore les médias.</p>
EMC-(EMI)	<p>Bac professionnel, classe de première</p> <p>« Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information »</p> <p>Spécificité et rôle des différents médias.</p> <p>Recours à la pratique du débat argumenté (CAP et Bac professionnel), indispensable à la construction du futur citoyen :</p> <p>« Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation des points de vue singuliers, dans le cadre des débats argumentés préparés en amont par le biais de recherches d'information ».</p>	<p>Le professeur documentaliste est à même d'intervenir sur toutes les thématiques liées à l'information et aux médias. Il met l'élève en situation de recherche d'information et de constitution de documentation. A partir de l'identification de son besoin d'information, l'élève recherche, trie, évalue, sélectionne l'information pertinente qui lui permettra de construire son argumentaire pour mener à bien le débat. Le professeur documentaliste saisit également tout débat en tant que situation particulière de communication et en enseigne les règles et les modalités.</p> <p>On pourra développer, pour favoriser les apprentissages relatifs au recul critique, les notions associées aux médias sociaux, incluant des approfondissements concernant la base de données, l'indexation (manuelle et automatique), le cloud computing, le média, la médiatisation, l'économie des plateformes, la problématique de l'attention, l'influence des algorithmes, les bulles de filtre, le droit de l'information, le droit d'expression, l'architecture de l'information.</p>

Mathématiques, sciences physiques et chimiques	Bac professionnel Objectif d'enseignement : développer l'esprit critique des élèves vis-à-vis de l'information.	Le professeur documentaliste axe son enseignement sur l'évaluation de l'information. Il pourra apporter sa contribution à la question des algorithmes sous le prisme de la communication.
Prévention Santé Environnement	Bac professionnel Dans le module « alimentation et santé » « Esprit critique face aux modes alimentaires et aux médias : distinction entre le diffusé (publicitaire) et le prouvé (scientifique). » Dans plusieurs modules apparaît la mention « Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible ».	Les compétences et connaissances infodocumentaires développées dans le domaine 2 engagent également une réflexion critique sur les médias, le numérique et l'information et, notamment, concernant l'évaluation de l'information et la situation de communication. Le professeur de PSE et le professeur documentaliste en situation de co-enseignement apprennent aux élèves à faire un usage raisonné des réseaux sociaux et à décrypter un discours publicitaire.

Prolongement – Proposition de l'A.P.D.E.N.

La problématique du recul critique sur les médias, le numérique et l'information revêt dans la société contemporaine des enjeux civiques cruciaux, au cœur même de la culture de l'information et des médias. Faire en sorte de construire sur ces questions un cadre pédagogique spiralaire, relevant de la pleine responsabilité du professeur documentaliste, garantirait la continuité avec la formation assurée en collège, et en parallèle de celle assurée en lycée général et technologique, pour rendre effective l'égalité des chances et des ambitions pour tous les élèves de l'enseignement secondaire.

Domaine 4 : Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Préambule – Proposition de l'A.P.D.E.N

L'acquisition de connaissances sur le droit et l'éthique de l'information a pour objectif, à ce niveau, d'amener les élèves à :

- connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ;
- comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et juridiques.

Lecture des programmes

Disciplines	Contenus info-documentaires inscrits dans le programme	Apports des professeurs documentalistes : connaissances et compétences en information-documentation et culture médiatique
<p>EMC (EMI)</p>	<p>CAP</p> <p>Dans le chapitre « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne », le programme d'EMC propose des exemples de mise en situation comme suit : « Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux ».</p> <p>Bac professionnel</p> <p>La notion d'identité numérique est placée au cœur du programme d'EMC pour la classe de Première : « Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique ; quelques principes juridiques encadrant cet usage ; spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...) ».</p> <p>Tout comme en seconde et terminale, le débat argumenté est encouragé, autour des problématiques de liberté, d'usages numériques et de réseaux sociaux.</p>	<p>Déjà largement investies par les professeurs documentalistes, les questions d'éthique de l'information trouveraient pleinement leur place dans les nouveaux programmes du lycée professionnel, toujours en mentionnant la nécessité de développer ces notions et compétences avec le professeur documentaliste.</p> <p>Notions abordées : usages du numérique, identité numérique, présence numérique, médias (typologie), situation de communication.</p> <p>Le professeur documentaliste est cité explicitement comme partenaire pour la « réalisation (...) d'un dossier relatif à un événement et à son exploitation médiatique (projet interdisciplinaire souhaitable). »</p> <p>Cette approche nous semble pouvoir être systématisée dans la démarche d'EMC des futurs programmes, toujours dans le respect clairement énoncé du champ d'expertise du professeur documentaliste et de sa contribution à la formation des élèves dans le cadre de formations co-construites, et non comme un simple soutien ou assistant méthodologique.</p> <p>La notion de média social sera particulièrement travaillée par le professeur documentaliste.</p>
<p>Economie-droit pour le tertiaire</p>	<p>Bac Professionnel</p> <p>« La communication et l'information jouent un rôle primordial dans la gestion des ressources humaines. »</p> <p>L'élève est amené à « analyse[r] la finalité et les outils de la communication formelle. (...) Les technologies de l'information et de la communication peuvent faciliter la transmission des savoirs individuels comme collectifs. »</p>	<p>Le professeur documentaliste peut être amené à travailler sur le rôle de l'information et de la communication au sein d'une entreprise en termes d'outils, de circuit de l'information, de méthodes de communication, de respect des réglementations, de droit de l'information.</p>

Prolongement – Proposition de l'A.P.D.E.N.

En complémentarité des points abordés dans le domaine 3 précédemment cité, la question du droit de l'information, y compris transposée aux différents domaines professionnels, est un point important de la formation de l'élève en tant que futur citoyen et professionnel.

Les compétences transversales travaillées par les professeurs documentalistes dans le cadre des formations

La lettre de saisine adressée le 12 septembre dernier à Mme Ayada, présidente du CSP, par M. Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale⁴ mentionne la nécessité de faire apparaître les apports de chaque discipline aux compétences transversales. Concernant l'information-documentation, les compétences transversales sont les suivantes :

- développer l'autonomie ;
- apprendre à travailler en groupe ;
- apprendre à lire sur des supports variés, texte ou image ;
- développer l'esprit critique, le recul analytique ;
- apprendre à écrire, sous des formats variés ;
- prendre la parole et rendre compte d'une démarche de travail ;
- développer l'ouverture culturelle et la curiosité ;
- favoriser la confiance en soi et la construction d'un parcours personnel ;
- se positionner en tant que futur citoyen responsable ;
- connaître les droits et devoirs des individus, agir en conséquence.

4. Lettre de saisine du Conseil Supérieur des Programmes pour la nouvelle voie professionnelle, disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/69/0/Lettre_de_saisine_Nouvelle_voie_professionnelle_Projets_de_programme_Enseignements_generaux_12092018_998690.pdf